

POLITIQUE ■ Les sénateurs organisent les états généraux de la démocratie locale

Aujourd'hui et demain ont lieu, au Sénat et à la Sorbonne, à Paris, les états généraux de la démocratie territoriale auxquels participeront les trois sénateurs du Loiret Jean-Noël Cardoux (UMP), Éric Doligé (UMP) et Jean-Pierre Sueur (PS). Ce dernier, en tant que président de la commission des lois, présidera un atelier, ce jeudi, sur le thème « Approfondir la démocratie territoriale ». Éric Doligé, quant à lui, sera rapporteur de l'atelier « Nouer des relations de confiance entre l'État et les collectivités territoriales et clarifier les missions des acteurs locaux ». Dans ce cadre, les sénateurs avaient invité les élus du Loiret le 17 septembre à Sully-sur-Loire pour donner leur avis. « Ils attendent de l'État non seulement un rôle de conseil renforcé mais aussi une simplification des normes dans tous les domaines », souligne Éric Doligé dans un communiqué. Il précise également que, concernant le cumul des mandats, « 60 % des élus considèrent que l'expérience du terrain apporte aux élus nationaux une expertise indispensable aux débats parlementaires. Seuls 34 % d'entre eux sont contre le cumul ». Enfin, le sénateur constate que « les élus se plaignent de leur mauvaise image. Leurs conditions doivent être mieux connues afin qu'une véritable réforme du statut de l'élu soit engagée, 93 % d'entre eux le réclament ». Ces états généraux doivent servir de base à la future réforme de la décentralisation. ■